



Le Bulletin d'Information Communal

EDITORIAL



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

«... il y a certes l'espoir, l'immense espoir en la vaccination. La vaccination, certes, mais c'est pour demain. Aujourd'hui il faut encore rester concentré sur les mesures sanitaires. Il faut rester responsable pour soi, les siens et les autres en respectant tout simplement les consignes sanitaires » voilà ce que j'avais écrit dans le BIC de janvier 2021. » à propos de la COVID.

Et un an après, où en sommes-nous ?

Un an après, la maladie est encore là. Elle est encore là, mais la situation a fondamentalement changé : le vaccin est venu plutôt que prévu. Nous en sommes à la 3^{ème} dose pour beaucoup alors que d'autres n'en veulent toujours pas. Inutile de les convaincre. C'est leur choix, il faut le respecter au nom de la « liberté individuelle ».

Ils sont libres. Libres de rester chez eux, libres de ne pas aller au restaurant, au cinéma, à différentes manifestations. Libres, oui, sauf lorsqu'ils sont hospitalisés d'urgence quand la Covid les a touchés. Là ils n'ont même pas la liberté de choisir leur hôpital, leur médecin, leurs remèdes ! Tout content de tomber dans les mains de soignants vaccinés ! Si la situation n'était pas aussi grave, on pourrait en sourire en évoquant le « Hans im Schnokeloch ».

Cette année se termine donc (presque) comme elle a commencé. Mais que « presque ». Le messti s'est tenu. La fête des aînés a eu lieu, des mariages ont eu lieu. On est parti en vacances, certes pas trop loin, mais on est parti. Les enfants sont retournés à l'école. Les chantiers ont pu se poursuivre. La deuxième tranche de la rue des Vergers est terminée et la rue Neuve porte maintenant bien son nom.

Pour un maire et son équipe, il est d'usage en décembre de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets pour l'année à venir. Je ne le ferai pas dans ce BIC. Je le ferai lors de la journée « Vœux du maire » prévue en janvier. (Voir en page interne)

Mais je saisis l'occasion de cet éditorial pour vous remercier pour votre comportement exemplaire devant les contraintes sanitaires imposées à diverses manifestations et notamment devant l'exigence du PASS. Bravo !

Et puisqu'il me reste encore deux lignes, je vais les utiliser pour vous souhaiter, à toutes et à tous, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, de belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2022. Gardons espoir !

Le Maire

Alfred INGWEILER

CHANTIER « rénovation de la Rue des VERGERS » et « Rue NEUVE »

Ça y est, le chantier est venu à son terme. Les derniers enrobés ont été posés. Des riverains ont profité de la présence des entreprises pour rénover leurs cours (à leurs frais... faut-il le préciser !).

A noter que pour la « Rue Neuve », il a été réalisé plus que programmé dans le projet initial qui datait d'avant 2014. Initialement prévus jusqu'à la hauteur du « chemin des écoliers », les travaux ont été poursuivis jusqu'aux pavés avant le croisement avec la rue Principale. Le surcoût est d'environ 8000 euros, mais il ne fallait pas rater l'occasion.

Comme déjà indiqué, l'aménagement paysager se fera courant 1^{er} semestre en concertation avec les riverains.

TRAVAUX PRESBYTERE (salle de réunion et bureau)

Les travaux d'isolation phonique, de papiers peints, de rénovation du sol et d'électricité de la salle de réunion et du bureau du presbytère ont été réalisés courant Octobre à la satisfaction du Conseil Presbytéral. La réception des travaux a aussi été faite. Il ne reste plus que l'aspect comptable à régler.

OFFRE de LOCATION



La commune propose à la location deux appartements :
→ Un **2 pièces de 50 m²**, situé au 78a rue Principale, avec 1 petite cuisine équipée, 1 douche et 1 wc.

Le loyer est de **330 € et 50 €** de charges pour le chauffage. **Il est libre de suite.**

→ Un **3 pièces de 83 m²** situé au 86 rue Principale, avec 1 cuisine, 1 salle de bain, 2 WC.

Le loyer est de **475 € et 50 €** de charges pour l'eau, possibilité d'un garage ouvert à 20 € par mois.

Libre à partir du 1^{er} mars 2022. Pour tout renseignement ou visite, s'adresser à la mairie au 03 88 70 00 08

MANIFESTATIONS MUNICIPALES : du CHANGEMENT



Le Maire l'a annoncé récemment aux aînés à l'occasion de leur fête, des changements pour les différentes manifestations municipales auront lieu à partir de 2022.

Ainsi, la « **récompense fleurissement** », « **l'accueil des nouveaux arrivants** », seront intégrés dans une nouvelle manifestation appelée « **les vœux du maire** ».

Disposant maintenant d'une salle qui peut accueillir plus de monde, il a paru judicieux de regrouper les manifestations permettant ainsi une plus grande mixité des concitoyens. Une partie conviviale est, bien sûr, prévue.

Sauf contraintes sanitaires imposées d'ici là, les premiers « vœux du maire » auront lieu courant **Janvier 2022**.

Des informations plus précises seront diffusées le moment venu.

JOURNEE CITOYENNE



La prochaine « journée citoyenne » organisée par la municipalité aura lieu le **samedi 23 avril 2022**.

Divers travaux de réparation, embellissement sont prévus au programme.

Merci de retenir cette date, une information détaillée sera distribuée dans vos BAL le moment venu.

Vous pouvez dès à présent vous adresser à la mairie pour vous inscrire et/ou obtenir tout renseignement utile.

LES SENIORS en ACTION : Gym Douce, de la nécessité de créer une association

Parmi les différentes activités, conférences et formations, c'est la Gym douce qui remporte le plus de succès, répondant à un réel besoin des seniors. Pas moins de 55 personnes sont inscrites aux séances animées par la kinésithérapeute locale.

Cette activité a été financée par la « conférence des financeurs » et un tel financement pour la même activité n'est possible qu'une seule fois.

Ainsi à partir de septembre 2022, il faudra trouver les moyens financiers pour payer l'animatrice et ces moyens passent par une contribution des participants, une cotisation. Pour permettre cette contribution, **il faut passer par une association qui reste à créer.**

Une réunion spécifique est prévue le 17 janvier 2022 à l'issue de la séance de gym.

Il est à espérer que quelques personnes voudront bien s'engager pour la création d'une telle association, il en va de l'avenir des séances de Gym douce à Ernolsheim.

La municipalité est aussi prête à soutenir le projet par des conditions particulières de mise à disposition de la salle festive.

Infos BIBLIOTHEQUE

- **Vendredi 21 Janvier à 20 h** : conférence de M. Wiedenhoff « Recherches généalogiques en Alsace en 2022 - la région de Saverne », salle festive
- **Mercredi 26 janvier à 10h30** : contes pour enfants Kamishibaï, bibliothèque
- **Mercredi 23 février à 10h30** : conte en tissu, bibliothèque
- **Vendredi 04 mars à 20 h** : conférence de M. Aubert : Novembre 1918, une famille dans la tourmente, salle festive
- **Mercredi 23 mars à 10h30** : séance de contes pour enfants, bibliothèque

Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Les lundis de 18 h à 19 h

Les mercredis de 10 h à 12h et de 14h à 16 h

Les samedis de 14 h à 17 h

La bibliothèque sera fermée jusqu'au 4 janvier 2022 inclus.

SOIREE CONCERT avec les ABM et la BATTERIE-FANFARE

Organisée par l'amicale des anciens Sapeurs-Pompiers, une soirée Blösmusik avec la batterie-fanfane et les musiciens de l'A.B.M. (Arelser Büre Musik) aura lieu à la salle festive le **SAMEDI 5 MARS 2022.**



Ouverture de la salle à 19 h, plateau à la sortie.

Buvette et petites collations vous seront proposées lors des pauses musicales.

Merci de vous noter cette date et de venir nombreux pour cette belle soirée musicale.

(les règles sanitaires et d'autres informations vous seront communiquées le moment venu en cas de besoin).

CARNAVAL DES ENFANTS : 02 mars 2022



La commission « fêtes » donne rendez-vous aux enfants et parents le 02 mars 2022 pour le défilé carnavalesque.

Un flyer sera distribué ultérieurement avec le détail du déroulement.

EXPO « talents du village »

La **Commission des fêtes** vous invite à une journée exposition des « **Talents du village** » le dimanche **13 ou 20 Mars 2022.** (date à confirmer).

Si vous avez des « doigts de fée », une âme créative, la fibre d'un poète, un talent inné et resté caché, venez exposer vos œuvres et ainsi vous dévoiler durant cette journée à la salle festive.

Les places pouvant être limitées, merci de vous inscrire en mairie avant **fin février 2022.** Nous comptons sur vous, « La créativité est contagieuse, faite la tourner ! »

RECOMMANDATIONS pour l'HIVER

En cas de chute de neige, il est rappelé aux propriétaires et locataires qu'ils sont tenus de dégager leurs trottoirs. Ceux-ci doivent l'être devant l'immeuble sur toute la longueur de la propriété et s'il n'y a pas de trottoir il faudra dégager sur une largeur de 1 mètre de la chaussée devant les propriétés bâties

La neige et la glace sont à mettre sur un tas et ne doivent en aucun cas être jetées sur la chaussée. Il est possible d'utiliser du sel (à éviter néanmoins autour des plantations), du sable, de la cendre ou de la sciure de bois pour sécuriser vos accès.

Pensez également à protéger vos compteurs d'eau du gel

APEEJE : 2^{ème} vente de fromages de l'année scolaire

L'APEEJE propose sa 2^{ème} vente de fromages de l'année scolaire.



Les bons de commande sont disponibles en mairie, où en vous adressant à : associationapeeje@gmail.com.

Les commandes seront à retourner le vendredi 21 janvier 2022 au plus tard, accompagnées du règlement. La livraison sera faite le vendredi 25 février 2022.

INFOS UTILES

- Suite à l'annulation de la fête de Noël à l'église, les enfants pourront retirer leurs cadeaux offerts par la municipalité à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture habituelles, à partir du 5 janvier et jusqu'à la fin du mois de janvier.
- **Dates des battues** : En forêt : le 09 et le 29/01/2022
- **Collecte de sang le 30/12/21** : Dans l'esprit des fêtes de décembre, **donnez votre sang** à la salle festive d'Ernolsheim le : **Judi 30 décembre 2021** à partir de 17h00 jusqu'à 20h00.
- **Fermeture de la mairie** : du 24/12 au 03/01/22

CAMPAGNE DE PREVENTION : alerte aux intoxications de monoxyde de carbone

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent, en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage.

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et insipide. Néanmoins, il est toxique, agissant comme un gaz asphyxiant qui prend la place de l'oxygène dans le sang.

S'équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone ne suffit pas à éviter les intoxications liées à ce gaz résultant le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz au fioul au bois) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés.

La prévention passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.

Agenda : 1^{er} trimestre 2022

- **Courant janvier** : vœux du maire
- **Vendredi 21 janvier à 20 h** : Conférence « généalogie »
- **Vendredi 28 janvier** : AG AASPE
- **Samedi 29 janvier** : soirée BELOTE-FCE
- **Vendredi 04 février** : AG PRODUCTEURS DE FRUITS
- **Samedi 05 février** : MOULES-FRITES / FCE
- **Vendredi 11 février** : AG CLUB VOSGIEN
- **Vendredi 18 février** : AG APP
- **Samedi 26 et dimanche 27 février** : CARPES-FRITES-ASK
- **Vendredi 04 mars à 20 h** : Conférence « Abreschviller, novembre 1918, une famille dans la tourmente »
- **Samedi 05 mars** : concert ABM
- **Samedi 12 mars** : AG ASK
- **Vendredi 18 mars** : AG DONNEURS DE SANG
- **Samedi 19 mars** : nettoyage de printemps
- **Dimanche 20 mars** : Soirée DONER-FCE
- **Judi 24 mars** : don du sang
- **Tous les lundis, à partir de 14h30** : Gym douce
- **Pour mémoire** : élections présidentielles le 10 et le 24 avril 2022

Dernière minute : nouveau numéro de téléphone de la Sous-Préfecture de Saverne : 03.68.41.90.95